

COMITE NATIONALE D'ENTENTE (CNE)

COMPTE-RENDU de la réunion du 02 juin 2023

(Incluant une annexe)

Participation : Cf. annexe

Ordre du jour : *Avenir du monde combattant*

La réunion se tient au siège de La Saint-Cyrienne et 17 associations sont présentes ou représentées, certaines en visio-conférence.

Le général d'armée (2S) Bruno Dary, Président du Comité Nationale d'Entente (CNE), remercie l'ensemble des représentants des associations présents et introduit le sujet sur l'avenir du monde combattant. Il insiste sur l'importance des réflexions à mener, la communauté des personnels en activité comptant sur celle des « anciens » pour faire des propositions. Il indique qu'il est nécessaire de dépasser les nombreuses difficultés qui se posent aujourd'hui, comme l'individualisme, naturellement opposé au bénévolat, ou encore le jacobinisme parisien qui pose problème aux associations en difficulté pour rester à Paris, souvent pour des raisons financières. Il évoque encore les charges administratives qui alourdissent souvent le travail des associations.

Les associations présentes en présentiel et en distanciel exposent alors leur point de vue sur l'avenir du monde combattant ; une synthèse des sujets abordés figure ci-après :

1. La convergence

L'importance de la convergence a été évoqué par la majorité des associations, pensant qu'elle doit être considérée comme le « point de départ » d'une restructuration des associations. Certaines ont souligné la création de « fédérations » des associations (FSALE) (UNC), insistant sur l'adaptation à chaque niveau de représentation, le regroupement au niveau local étant à privilégier. La FNG et la FNAOM insistent à cet égard sur l'importance du maillage territorial d'une association. Certains insistent pour mener une réflexion par étapes, progressive sans brusquer les esprits. Il est également souligné que la convergence et les fusions qui peuvent en résulter doivent permettre d'identifier clairement des gains aux yeux des adhérents (FNAOM) et d'en apprécier les avantages (MINERVE). Le président souligne la pertinence de ce type d'actions, citant le rapprochement de l'ASCVIC avec La Saint-Cyrienne, identifiant clairement les fruits de cette fusion. La FNAP indique par ailleurs que la convergence doit être recherchée pour établir une « masse critique ». L'association des AMIS DE SAINT-CYR prône un rapprochement allant du « bas vers le haut » permettant de fédérer au niveau central l'ensemble des associations. La convergence, pour l'association de CEUX DE CHERCHELL, ne s'applique pas forcément qu'aux associations, évoquant le rapprochement qu'elle envisage avec une école, l'EMAC. La FNAP évoque son possible rapprochement avec l'UNP.

2. *La visibilité*

Les associations doivent être bien connues, à la fois des armées mais aussi et surtout du monde politique, et plus généralement de « la cité », notamment les mairies (CEUX DE CHERCHELL) et des communautés locales. A cet égard, il convient d'être attentif aux tenues ou aux uniformes des « anciens combattants » lors des cérémonies ; la question de l'uniformisation des tenues et du port des emblèmes est posée pour que les « bonnes pratiques » puissent émerger et être partagées dans le monde associatif (FNAP). La visibilité doit être au service du lien armée-nation et, dans cette perspective, les adhérents aux associations doivent se monter de vrais « militants » (ASAF). Certains insistent, comme la FNG sur l'importance d'arrimer plus fermement les associations à l'armée d'active afin de lui donner plus de sens mais aussi plus de visibilité ; d'autres suggèrent d'y inclure la réserve, issue pour une part du monde civil, sous exploitée aujourd'hui dans le monde des anciens combattants alors que les réserves prennent de l'importance dans le format des armées actuelles (UNOR).

3. *La communication*

Les associations se retrouvent toutes, généralement, pour dire que sans politique de communication adaptée au siècle, il n'y a pas de visibilité possible pour les associations, donc pas de « recrutement », notamment au sein des plus jeunes générations (ANOPEX). L'UNABCC souligne que le rayonnement est essentiel avec comme cible les jeunes et les autorités politiques. A cet égard, l'UNP souligne qu'il faut être présents sur les réseaux sociaux et avoir des liens avec les régiments pour créer des circuits d'échanges continus (Facebook, Instagram, WhatsApp...) dans un monde devenu largement connecté. Une bonne politique de communication, menée de façon professionnelle, doit permettre aux associations de bien se faire reconnaître (UNC). La FSALE souligne qu'un lien exclusif par internet (« *A moi la Légion* ») permet aux internautes concernés de partager conseils, propositions diverses de location ou de soutien, de devoir de mémoire... Certaines associations insistent sur le fait de parler « d'une seule voix » et porter des causes communes aux autorités (ANOPEX, UNC).

4. *La solidarité*

L'entraide et la fraternité sont des valeurs défendues par l'ensemble des associations qui en font généralement un « socle » en termes d'action et un message majeur à communiquer aux différentes autorités. Certaines insistent sur la solidarité avec les blessés des armées qui doit s'exprimer au sein des associations afin de préserver le lien social. Les associations mènent généralement ces actions en apportant des soutiens d'urgence (FNAOM), en liant solidarité avec recherche d'emploi (FSALE), aide à la constitution des dossiers de pension militaire (ANOPEX) et la solidarité entre adhérents (UNABCC). Certains pensent, comme l'UNABCC, qu'elle s'exerce davantage au niveau local (régiment) qu'au niveau central, pour une arme (ANOPEX, UNC).

5. *Les cérémonies et les traditions*

Les cérémonies sont considérées comme essentielles pour que les associations soient visibles et reconnues « à l'extérieur ». Dans ce cadre, l'UNC pense que les associations

doivent trouver une meilleure place dans le dispositif des cérémonies et un rôle adapté et plus « moderne » afin de mieux transmettre la « mémoire ». En effet, pour la FNAOM/ACTDM, les associations sont en charge de collecter la mémoire des combattants qui s'exprime naturellement pendant le déroulement des cérémonies. Les salles d'honneur ou musées régimentaires ou d'armes sont très importants pour le passage de la mémoire (FNAOM-ACTDM). Pour l'UNOR, les cérémonies devraient davantage intégrer la population des réservistes et bénéficier de ce vivier aujourd'hui peu exploité. Par ailleurs, les cérémonies peuvent aussi s'entendre de façon plus générale comme des manifestations ou des réunions publiques, à la façon des « banquets républicains » qui brassent localement les générations (CEUX DE CHERCHELL).

6. Des leviers et des écueils

La FNG souligne que les ressources sont essentielles comme principaux leviers d'action. Il s'agit principalement des adhésions qui ont tendance à se raréfier, d'une part à cause du vieillissement et la disparition progressive des membres, d'autre part à cause de l'individualisme galopant dans nos sociétés qui est un frein à l'engagement associatif. A cet égard, la FNG souligne que l'élargissement de l'assise des adhérents doit être privilégié alors qu'on ne peut augmenter les cotisations dans de trop fortes proportions. La FNG évoque en outre le poids des charges, comme celui des AOT qui représente 60% des dépenses, ce qui n'est pas soutenable, en plus de n'être pas cohérent avec l'objectif assigné aux associations par le pouvoir politique. Par ailleurs, l'association des AMIS DE LA GENDARMERIE évoque le recrutement de sympathisants pour soutenir financièrement les associations. L'UNC parle également « d'élargir sa base ». De nombreuses associations soulignent le risque de perdre le statut de la reconnaissance « d'utilité publique » -RUP- (FNAP, UNABCC, FNG, LSC, ...) en cas de changement des statuts d'une association. Il convient donc d'être très prudent à cet égard.

En conclusion, le président du CNE indique que la réflexion doit être poursuivie et reprend certains points de vue qui lui semblent particulièrement pertinents :

- la rédaction d'une « charte du monde combattant » comme l'imagine aujourd'hui LES AMIS DE LA GENDARMERIE ;
- la définition des tenues pour les cérémonies et la place des emblèmes ;
- la recherche de regroupements au sein des associations, voire inter associations ;
- le rapprochement des associations avec les armées d'active ;
- le rapprochement avec les communes.
- Importance d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique qui permet d'être référencé et d'obtenir des aides et financements par les services publics, départements... en particulier comme le souligne l'ASAF et CEUX DE CHERCHELL

A 13 heures, le président remercie les participants et lève la séance.